Des voyageurs marchent le long de la station de métro d'Haliç sur la Corne d'Or à Istanbul, Turquie © Mathias Depardon

Agence Française
de Développement

TRANSPORT ET MOBILITÉ URBAINE DURABLES

Améliorer la qualité de vie et l'attractivité économique des agglomérations

La mobilité et les transports urbains, composantes essentielles d'une gestion durable d'un territoire, constituent un défi incontournable pour les villes. Pour assurer un développement durable, inclusif et économiquement efficace, l'enjeu est de limiter la congestion qui paralyse la ville et s'accompagne d'une pollution croissante de l'air, d'émissions de CO_2 et d'une forte mortalité routière. Dans les agglomérations en forte croissance des pays émergents et en développement, il devient urgent d'améliorer les systèmes de transport actuels et de proposer des solutions alternatives aux véhicules individuels, solutions plus capacitaires et économes en espace et en carbone, et en même temps abordables et adaptées aux besoins des habitants.

Villes et communautés durables

Parmi les objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 30 septembre 2015 à New York, le 11e intitulé « Villes et communautés durables » vise à assurer l'accès de tous, y compris aux personnes les plus vulnérables, à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière.

Cela implique de renforcer les capacités de planification des collectivités locales et développer une concertation avec les habitants.

La mobilité, notre quotidien à tous

- Près de **6 milliards** de déplacements sont réalisés chaque jour dans les grandes villes du monde
- **70 %** de la population mondiale vivra en zone urbaine en 2050
- **70 millions** de nouveaux habitants rejoignent chaque année les agglomérations des pays en développement
- Le coût financier des embouteillages en ville représente l'équivalent de **2 à 5 %** du PIB de chaque agglomération
- Le nombre de véhicules individuels double tous les **7 ans** dans les pays en développement
- Le transport urbain est responsable de **2,3Gt CO_2eq** par an et ce chiffre pourrait doubler d'ici 2050

Proposer des systèmes de transport adaptés à la demande

De la connaissance de la demande (c'est-à-dire des flux de mobilité actuels et futurs) à l'identification de la meilleure réponse aux besoins, en fonction de la capacité requise et des contraintes d'insertion urbaine, l'AFD accompagne les pays dans tout le processus de conception de leurs politiques de mobilité urbaine.

L'AFD finance ainsi :

- des modes collectifs structurants : train urbain, desserte périurbaine, métro, tramway, corridors de bus (*Bus Rapid Transit* ou BRT);
- des modes complémentaires : bus de grande capacité, minibus, métro-câble, transport fluvial;
- des modes doux : deux roues non-motorisés, cheminement piétons;
- l'amélioration et l'optimisation du réseau routier des zones urbaines : aménagement de croisement, franchissement, réhabilitation et création de voiries urbaines structurantes ou de contournement;
- l'optimisation de la gestion de la circulation et du trafic.

L'AFD soutient également l'innovation avec des solutions moins conventionnelles et élargit désormais sa réflexion aux modes doux et aux nouvelles pratiques de déplacement (covoiturage, auto-partage, etc.) qui découlent des technologies numériques.

Penser le transport avec la ville et penser la ville autour du transport

L'AFD accompagne ses partenaires locaux et nationaux dans leurs réflexions sur la mobilité et s'assure que :

- la planification des transports urbains s'insère dans une vision globale et cohérente du développement urbain et mobilise de manière coordonnée l'ensemble des leviers au service de la mobilité (offre de transport public et d'infrastructures routières, stationnement, taxation du carburant, règles d'accès aux centres villes). L'AFD promeut ainsi l'élaboration de plans de déplacements urbains qui intègrent tous ces éléments *(SUMP – Sustainable Urban Mobility Plan)* ;
- à l'échelle des corridors de déplacement, les solutions de transport de grande capacité desservent tous les pôles d'attraction existants et futurs et s'accompagnent d'une densification le long des axes structurants (*Transit Oriented Development - TOD*) ;
- enfin à l'échelle de la mise en œuvre d'un projet, le système de transport est bien inséré dans le tissu urbain (intégration des stations, requalification des quartiers environnants, amélioration des espaces publics).

Une approche intégrée en République Dominicaine

L'AFD a accordé plusieurs financements d'un montant total de 325 M€ pour la construction et l'extension de la seconde ligne de métro de Saint Domingue. Cet appui intègre également la réhabilitation et l'aménagement des quartiers desservis, la réalisation d'une ligne de transport par câble en rabattement et une assistance technique à la densification et à la valorisation foncière autour du corridor (Atelier Parisien d'Urbanisme - APUR).

Construction du métro de Saint-Domingue © Benjamin Petit

Le tramway de Rabat © AFD

Les tramways de Rabat et Casablanca au Maroc, un exemple d'intégration transport-urbanisme

L'AFD a octroyé deux prêts pour les tramways de Rabat et Casablanca au Maroc respectivement de 45 M€ et 23 M€. Ces appuis ont été les vecteurs de véritables projets de développement urbain. Ces interventions auprès de sociétés de développement local ont favorisé l'évolution institutionnelle du secteur et l'implication d'opérateurs privés pour l'exploitation du service de transport.

A Rabat, l'AFD a également mobilisé des financements de l'Union européenne et la coopération décentralisée (Lyon) pour accompagner les autorités sur les questions institutionnelles, d'intermodalité et d'intégration.

Les projets de transport urba

TUNISIE

Tramways du réseau Transtu de Tunis © AFD

EGY

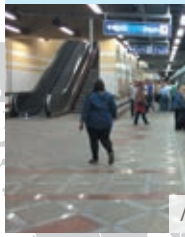

BRÉSIL

Réseau périurbain à São Paulo © AFD

NIGERIA

Bus Rapid Transit à Lagos © James Keogh

Comment lire cette carte ?

- Métro
- Réseau ferroviaire périurbain
- Tramway
- Bus à haut niveau de service (BHNS-BRT)
- Métro-câble
- Route
- Intermodalité
- Études - Planification
- Pays d'intervention de l'AFD

La stratégie transport de l'AFD : un engagement de long terme

L'AFD consacre chaque année près de 15 % de ses engagements aux transports, tous modes confondus, soit environ 1 milliard d'euros approuvé par an. La stratégie transport s'attache, pour chaque mode, à évaluer les projets en fonction de leur pertinence économique (un transport performant), leurs impacts sociaux (un transport équitable) et leurs impacts environnementaux (un transport durable). Le transport urbain représente 57 % du portefeuille de projets transport de l'Agence. Il mobilise toute la palette des outils financiers de l'AFD, avec une implication croissante des collectivités locales.

ain financés entre 2004 et 2015

YPTE

Métro du Caire © AFD

INDE

Métro de Bangalore © NMC Production

Évolution des engagements de l'AFD dans les transports urbains (par géographie)

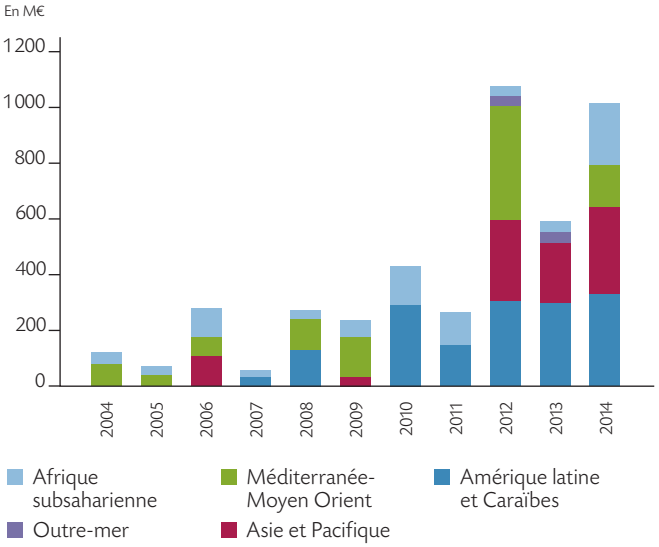

Répartition modale des volumes d'engagements dans les projets de transport urbain (2004-2014)

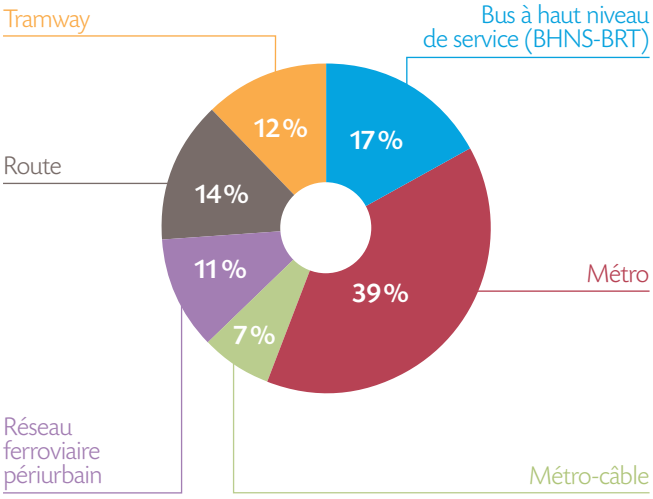

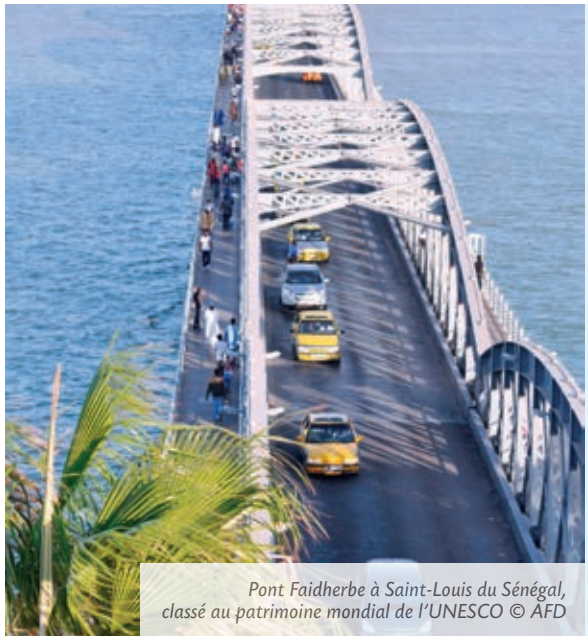

Pont Faidherbe à Saint-Louis du Sénégal, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO © AFD

L'amélioration du réseau routier urbain, un maillon essentiel du système de transport des villes africaines

L'extension accélérée et ininterrompue des villes africaines a conduit l'AFD à financer de nombreux projets de voiries urbaines pour compléter le réseau routier mais aussi supprimer des points de congestion ou des goulots d'étranglements routiers. Au-delà de l'amélioration de la mobilité individuelle, ces investissements bénéficient dans leur grande majorité au transport en commun informel (minibus et taxis) qui représente souvent le mode de déplacement principal. Ainsi la modernisation de la Route de la corniche à Brazzaville (40 M€), le programme de route urbaine en Côte d'Ivoire (150 M€) ou l'aménagement des villes secondaires au Cameroun (60 M€) constituent des interventions indispensables au bon fonctionnement des villes subsahariennes.

La gouvernance, un levier pour mieux intégrer et optimiser les réseaux et en faciliter le financement

La gouvernance du système de transport est un élément clé pour assurer une bonne coordination et intégration des différents modes de transport ainsi que la nécessaire régulation des opérateurs, publics et privés. L'AFD vise à optimiser l'intégration dans toutes ses dimensions :

- Une intégration **institutionnelle** à travers des autorités organisatrices ou régulatrices dont les compétences peuvent couvrir tout ou partie des modes ;
- Une intégration **urbaine**, en s'assurant que les différentes formes de déplacement sont hiérarchisées et s'inscrivent dans la planification de l'usage des sols.
- Une intégration **systémique** : mise en place de tarification multimodale, de billettique commune, de système d'information multimodale en temps réel ;
- Une intégration **physique** : aménagement des pôles d'échanges et des quartiers-gares, amélioration des connexions et des correspondances, signalétique pour gérer le « dernier km » avec les modes piétons et deux-roues.

Innover en accompagnant les évolutions de la mobilité à l'ère numérique

Les services offerts par le numérique sont en train de révolutionner le secteur des transports. Ces changements, déjà perceptibles dans les pays développés, devraient être encore plus rapides et structurants dans les pays en développement où le transport « artisanal » fragmenté assure une part essentielle de l'offre. Le numérique devrait permettre une meilleure connaissance de la demande, une optimisation de l'exploitation des systèmes existants, et l'émergence ou la structuration de nouveaux services (structuration du transport informel, co-voiturage, transport à la demande, billettique, etc.). L'AFD à travers des actions pilotes au Ghana accompagne ce passage à un nouveau paradigme.

Le métro d'Hanoi au Vietnam

Equipement majeur de la capitale vietnamienne, la première ligne de métro d'Hanoi a vocation à décongestionner le centre-ville. Cofinancé avec la Banque Asiatique, la Banque Européenne d'Investissement, et le gouvernement français, le projet va offrir une vraie alternative aux habitants de Hanoi afin qu'ils cessent d'utiliser leur véhicule individuel ou leur moto.

Métro d'Hanoi en construction © Alain Béchereau, Systra

Dans les villes d'Afrique subsahariennes, l'enjeu est de trouver des solutions adaptées pour faire face à la forte croissance urbaine. Aujourd'hui, la mobilité repose en très grande partie sur un secteur privé informel très morcelé qui généralement répond à près de 90 % des besoins. En parallèle des réflexions sur des solutions de transport de masse, l'enjeu est d'aider ces opérateurs « artisanaux » à se professionnaliser afin d'offrir une offre lisible et de qualité aux habitants. Cela peut se traduire par un regroupement au sein de coopératives, l'amélioration de la qualité du service à travers une modernisation des véhicules, ou encore par une meilleure information par le biais d'outils numériques (comme à Nairobi ou à Accra).

Le transport urbain, un levier pour lutter contre le changement climatique

Les projets de transport urbains financés par l'AFD s'efforcent de combiner :

- Un urbanisme mixte et compact ;
- Des solutions collectives plus sobres, en combinant des politiques incitatives (une offre de qualité) et répressives (restrictions à l'usage de la voiture) ;
- Une meilleure efficacité énergétique de chacun des modes (ex. : véhicule électrique).

Ainsi, près de 40 % des émissions pourraient être économisées par rapport à un scénario « fil de l'eau », et cela coûterait globalement moins cher à la collectivité, en raison du coût économique et social de la pollution, de la mortalité routière et de la congestion. L'AFD soutient activement l'initiative *Mobilise Your City* (MYC), lancée en 2015 dans la cadre de la Cop21, qui encourage les villes à préparer des plans de déplacements urbains (PDU) associés aux politiques Climat nationales, avec des objectifs ambitieux de réduction de l'empreinte carbone.

Mobilise Your City

Contributions aux réformes de la gouvernance des transports au Brésil

Depuis 2012, le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) assiste les États de Rio de Janeiro et de São Paulo dans la rédaction de leur projet de loi pour la création d'autorité organisatrice et régulatrice de transport.

Rio de Janeiro, améliorer la coordination entre les différents modes de transport © Arnaud Dauphin

Partager les expériences et renforcer les capacités des maîtres d'ouvrages

Pour renforcer les capacités des maîtres d'ouvrages, l'AFD a constitué un réseau d'institutions françaises et internationales de référence et a notamment signé des accords de partenariat avec des autorités organisatrices des transports françaises (STIF, SYTRAL), le CEREMA (le centre d'expertise technique du Ministère français de l'environnement et du développement durable), des think tanks étrangers (SLOCAT) et français (CODATU), et bien d'autres institutions spécialisées comme le SSATP (Africa Transport Policy Program). Aujourd'hui, elle soutient une quinzaine de pays et de villes en mettant en place des relations entre entités-paires sous différentes formes : coopération ou assistance technique, jumelage, partenariat, etc.

L'AFD organise également des formations spécifiques pour tous les acteurs du transport *via* son organisme de formation interne, le CEFEB, mais aussi en collaboration avec le Centre Méditerranéen pour l'Intégration (CMI) ou avec les sessions annuelles de formation Leaders in *Urban Transport Planning* co-animées avec la Banque mondiale et la CODATU. L'objectif est de faire partager les expériences des acteurs et créer un réseau d'experts pour aider les gouvernements et les villes dans leurs choix quotidiens. La publication d'ouvrages et de collections thématiques comme le « *Qui paie quoi ?* » permet aussi d'assurer une large diffusion des bonnes pratiques internationales.

AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur quatre continents à travers un réseau de 72 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. En 2015, l'AFD a consacré 8,3 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

Medellin, Colombie © Benjamin Petit

Proparco
GROUPE AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital-investissement.

www.proparco.fr

FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est un instrument financier de la politique française de coopération et de développement, dédié à la protection de l'environnement. Depuis 20 ans, son mandat est de cofinancer des projets à forte composante environnementale, dans les pays en développement. Il intervient dans six domaines de l'environnement mondial : biodiversité, changement climatique, eaux internationales, dégradation des terres, polluants organiques persistants, couche d'ozone stratosphérique. Son pilotage est assuré par cinq ministères (économie et finances, affaires étrangères, développement durable, recherche, agriculture) et l'Agence Française de Développement (AFD). Son secrétariat et sa gestion financière sont confiés à l'AFD. À la fin 2014, le FFEM a cofinancé 275 projets, à hauteur de 317 millions d'euros dont 68% sont situés en Afrique et en Méditerranée.

www.ffem.fr - ffem@afd.fr

Exécution : Planet 7 – Novembre 2015 / PEFC 10-31-1482 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Agence Française de Développement
https://www.facebook.com/AFDOfficiel

@AFD_France
https://twitter.com/AFD_France

Agence Française de Développement
https://www.youtube.com/user/GroupeAFD

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 – France
Tél. +33 1 53 44 31 31
Fax +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE
Division Transports et Energies durables (TED)

DÉPARTEMENT ENTREPRISES, BANQUES ET COLLECTIVITÉS
Division Collectivités Locales et Développement urbain (CLD)

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT